



Commune déléguée de Niederbruck

Compte-rendu du conseil communal

Séance du 01^{er} octobre 2020

Commune déléguée de Niederbruck

Sous la présidence de Madame Anne-Catherine MACK REITZER, Maire déléguée de Niederbruck.

Nombre de Conseillers élus : 6

Conseillers en fonction : 6

Conseillers présents : 5

Présent(e)s Anne-Catherine MACK REITZER, Maire déléguée ; Serge ERHET, Conseiller Municipal ; Jean-Luc BISCHOFF, Conseiller Municipal ; Jean-Claude BASCHUNG, Conseiller Municipal ; Marilyne MONA, Conseillère Municipale

Excusée Marie-Odile MANIGOLD, Conseillère Municipale

Secrétaire Laetitia PINTO, Adjoint Administratif

Ordre du jour :

- I. Point sur les travaux
- II. Urbanisme :
 1. Terrain Rue Joseph Vogt
 2. Ventes de biens
- III. Noël 2020 :
 1. Décoration de Noël
 2. Fête de Noël des personnes âgées
- IV. Grands anniversaires
- V. Conseil communal 2020 - 2026 : fonctionnement
- VI. Divers

Début de la séance à 19h30

La Maire déléguée, Anne-Catherine MACK REITZER, souhaite la bienvenue aux membres présents. Les membres du Conseil Communal approuvent le compte-rendu du Conseil Communal du 07 juillet dernier. M. Jean-Claude BASCHUNG souhaiterait une édition papier, il est convenu que les élus qui le souhaitent peuvent passer au secrétariat de la Mairie pour le récupérer.

I. Point sur les travaux

1. La passe à poissons

La réception des travaux a été effectuée en août 2020.

Suite à la réception en date du 07/09/2020 dernier de la DICT adressée par le service Rivières de Haute Alsace et mentionnant des travaux de « modification de prise d'eau au canal de Niederbruck », M. Régis BEHRA s'est mis en relation avec M. Grégory EHRET afin d'avoir de plus amples informations quant aux travaux projetés.

Ce dernier a informé M. Régis BEHRA que ces travaux ne seront en finalité pas exécutés.

En effet, une problématique d'irrigation du canal avait été identifiée par leur service lors de la période estivale passée, et de surcroît au moment où le phénomène d'étiage de la Doller était donc alors à son apogée.

Le service Rivières envisageait alors de palier à cette problématique en « reprofilant » quelque peu le lit de la rivière en amont du seuil nouvellement aménagé, et ce afin de garantir un flux / volume d'eau plus conséquent vers la prise d'eau du canal.

Néanmoins, depuis cet épisode, et suite à l'installation des batardeaux (madriers) dans la passe à poissons mitoyenne nouvellement créée par ce même service Rivières de Haute Alsace, le flux en amont du nouveau seuil réalisé et donc à hauteur de la prise d'eau du canal, s'est quelque peu mieux équilibré ; garantissant ainsi un volume d'eau suffisant pour irriguer le canal.

Enfin, en complément de ces propos, M. Grégory EHRET a confirmé à M. Régis BEHRA que la nouvelle côte du seuil ainsi remodelé était conforme aux études et au projet initié.

2. L'élargissement du trottoir sur le pont pour faciliter l'accès piéton et la sécurisation des familles

Suite à une étude, le trottoir va être élargi de 1.50 m.

La largeur restante de la route sera de 5 m, contre 5.85 m actuellement.

Mme Anne-Catherine MACK REITZER présente à l'écran le visuel du projet (voir pièce jointe).

Problématique restante : il n'y a pas assez de places de parking. En effet, entre les habitants, les randonneurs, les familles emmenant et cherchant les enfants à l'école et le bus des établissements LK, les places de parking manquent au village.

Mme Anne-Catherine MACK REITZER, Maire déléguée, va dans un premier temps rencontrer M. Sébastien Franck, chauffeur de ce bus, afin de lui proposer une autre place de parking, pouvant ainsi libérer quelques places (vers l'éco point avant le parking Tréfimétaux).

Mme Anne-Catherine MACK REITZER propose aux membres du Conseil Communal un réaménagement de la place de l'ancienne scierie Rue Joseph Vogt. Pour gagner en place, doit-on penser à des places en épi ? Déplacer le terrain de pétanque ?

Les services techniques vont étudier ce dossier et proposeront un aménagement adéquat.

3. La rue du Bruckenwald

L'appel d'offres lancé avant l'installation du nouveau Conseil Municipal ne correspond pas aux attentes des habitants de Niederbruck.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 13/07/2020 et Mme Anne-Catherine MACK REITZER a remis en cause les travaux concernant la partie assainissement (4 maisons uniquement raccordées). Le marché est attribué à l'entreprise Roger Martin mais n'est pas notifié.

A notre demande, M. Vincent DUCOTTET demande au bureau d'études de revoir la partie assainissement. Ces derniers font un avant-projet qui s'élève à 69 500 €. Rappelons que le seuil (depuis le COVID) pour consulter est de 70 000 €.

Le marché ayant été découpé, nous ne prenons pas le risque d'avoir une opposition des entreprises non-retenues.

Après interrogation de l'agence de l'Eau, il s'avère que par le biais du Plan France relance 2030 du 03 septembre 2020, les travaux sont éligibles aux subventions : 30 % + 10 % (car commune de montagne).

Nous allons ainsi procéder à une nouvelle consultation.

4. La structure de jeux à l'école maternelle

La structure de jeux présente à l'école maternelle (depuis 1995) est vétuste et plus aux normes.

M. Régis Behra s'est chargé de demander des devis pour une structure similaire auprès de 3 sociétés.

Par rapport à la qualité / prix, les membres du Conseil Communal approuvent l'aire de jeux proposée par la société HUSSON retenue par les directeurs d'école (voir pièce jointe).

II. Urbanisme

1. Terrains Rue Joseph Vogt

Le terrain communal Rue Joseph Vogt est divisé en 2 parcelles : l'un de 9.39a, le second de 10.53a.

Les membres du Conseil Communal adoptent pour une vente à destination d'un collectif (de type carré de l'habitat, Domial...) pour y loger par exemple 4 familles.

Nous allons nous mettre en contact avec un agent immobilier.

2. Vente de biens

Depuis fin mai 2020, 5 maisons ont été vendues :

- 44 rue Joseph Vogt
- 1 rue du Bruckenwald
- 30/32 rue Joseph Vogt
- 19 rue Joseph Vogt
- 37 rue de Masevaux

III. Noël 2020

1. Décoration de Noël

A l'unanimité, les membres du Conseil Communal approuvent la date du 04 décembre (Saint-Nicolas) pour le lancement des illuminations de Noël.

A Masevaux, cela se fera le 27 novembre.

2. Fête de Noël des personnes âgées

La fête de Noël des personnes âgées ne sera probablement pas programmée.

A l'unanimité, les élus de Niederbruck disent vouloir opter pour le même cadeau à l'instar de Masevaux.

Il en va maintenant d'une réflexion à mener de part de la part de la Commission Animation : livraison de repas ? Livraison de paniers ? Courriers retours pour comptabiliser le nombre de colis à apporter ?

A titre d'information, en 2019, 585 invitations étaient envoyées pour la commune déléguée de Masevaux ; 85 invitations envoyées pour la commune déléguée de Niederbruck.

IV. Grands anniversaires

Mme Anne-Catherine MACK REITZER détaille les visites effectuées depuis l'installation du Conseil Municipal. Cela représente plus d'une dizaine de visites déjà rendues.

Elle constate que c'est une véritable attente de la part des personnes âgées ; ce sont des longs moments d'échanges appréciés.

Que faire en 2021 ?

A l'unanimité, les membres du Conseil Communal décident de rendre visite aux personnes ayant 75 ans, 80 ans, 85 ans puis tous les ans pour les plus de 85 ans.

Une liste est remise à jour pour les grands âges de 2021 (voir pièce jointe). Les élus souhaitant accompagner le Maire sont les bienvenus et sont invités à donner leurs disponibilités et préférences de visites.

Il faut réfléchir à la composition des paniers pour l'année prochaine afin de mettre en avant les produits locaux.

V. Conseil Communal 2020-2026 : fonctionnement

La charte de la commune nouvelle de Masevaux-Niederbruck précise la création d'un comité consultatif qui a un rôle consultatif en appui pour le Conseil Communal. On n'élargit pas le Conseil Communal mais on lui adjoint un comité consultatif. Sa composition pourra être de 5 personnes. Pour le mode de désignation c'est au Conseil Communal de le définir.

Les membres du Conseil Communal proposent de réaliser un courrier / flyer à destination des habitants de la commune déléguée de Niederbruck pour un appel à candidature.

Mme Anne-Catherine MACK REITZER et Mme Laetitia PINTO se chargent de réaliser un visuel et de le soumettre aux élus par mail.

Après validation, distribution dans les boîtes aux lettres puis réflexion sur le mode de désignation.

Le comité consultatif devra être nommé avant le 23 novembre 2020 (- de 6 mois après les élections).

VI. Divers

La fête des aînés ainsi que la réception des vœux du Maire n'étant pas forcément maintenus, les membres du Conseil Communal proposent à la place de la réception des vœux une crémation de sapins.

Avantages :

- en extérieur,
- moment convivial devant un feu, les habitants de Niederbruck déposent leurs sapins pour crémation,
- pas de pot organisé par la commune

Extinction de l'éclairage public : le maintient-on ? Si oui, sous la même forme ? Les membres du Conseil Communal sont d'avis de reprendre les propositions et remarques des habitants et d'en débattre lors du prochain Conseil Communal. Ils sont d'avis également de l'élargir à la commune déléguée de Masevaux.

Rond-point sur la RD466 : trop dangereux. Ne peut-on pas y installer un miroir en direction des automobilistes venant du centre du village ?

M. Serge EHRET remercie la Municipalité pour la mise à disposition de la salle communale de Niederbruck pour les réunions de l'association forestière.

La séance est levée à 22 heures.